



## Canadian Council on Social Development Conseil canadien de développement social

### **Présentation au Comité permanent de la Chambre des communes sur les finances – 2007**

Le Conseil canadien de développement social (CCDS) a le plaisir de présenter ses arguments devant le Comité permanent de la Chambre des communes sur les finances. Notre présentation concerne le Transfert social canadien et l'avenir des programmes sociaux canadiens.

Le CCDS est le plus ancien organisme à but non lucratif spécialisé dans la recherche et la politique sociales au pays. Nous nous fondons sur une diversité de membres représentant un mélange d'organisations nationales, provinciales et communautaires, de même que d'individus.

#### ***Le contexte actuel :***

Soulignons au départ que depuis le début de la décennie une économie forte a entraîné beaucoup de prospérité dans notre pays et suscité d'importants gains sociaux au Canada.

Il n'empêche qu'un grand nombre de personnes dans nos villes et nos collectivités partout au pays n'ont pas bénéficié de ces temps meilleurs. Malgré la vigueur de notre économie, trop de gens sont délaissés.

L'écart s'approfondit entre les plus riches et les plus pauvres, le nombre des sans-abri continue de croître, les conditions de vie des autochtones dans les réserves et hors réserve sont abjectes et un nombre croissant de nouveaux Canadiens luttent contre la pauvreté pendant des années.

Donc, pendant que nous réussissons du point de vue strictement économique, des défis sociaux de taille persistent.

C'est vraiment le moment de prendre du recul et de faire le point. Les membres et les partenaires du CCDS sont préoccupés par ces défis sociaux. Ils croient que ce pays est capable d'optimiser ses ressources de manière à établir l'équité et à améliorer les résultats sociaux pour tous.

De plus, nous savons qu'à moins de relever ces défis, la compétitivité du Canada en souffrira à long terme.

## ***Le Transfert social canadien :***

Le CCDS reconnaît que le Transfert social canadien (TSC) à lui seul ne résoudra pas tous les défis sociaux au Canada. Mais il peut – et devrait – être le principal instrument pour surmonter certains de ces défis.

Dans une lettre récente au CCDS, le ministre des Finances, l'honorable James Flaherty, était d'accord avec notre position et a écrit :

*« Le financement offert par le TSC touche la vie de tous les Canadiens en appuyant les provinces et les territoires dans la prestation d'aide sociale et de services sociaux qui réduisent la pauvreté et protègent les Canadiens vulnérables... »*

En 2004, le CCDS a publié un document de travail attirant l'attention sur l'importance du TSC. Nous avons expliqué que les problèmes auxquels le Transfert social canadien fait face devaient être réglés pour que les provinces puissent disposer des ressources et des outils nécessaires pour appuyer efficacement leurs programmes sociaux. Nous avons également démontré que depuis les coupures du milieu des années 1990, ces programmes, et par conséquent un grand nombre de familles canadiennes, ont grandement souffert.

Au nom de nos membres, de nos partenaires et des nos intervenants, nous avons proposé un programme en quatre points :

- 1) diviser le TSC en deux parties (les programmes sociaux et l'enseignement post-secondaire) en vue d'une imputabilité et d'une transparence accrues;
- 2) augmenter le financement du TSC et en assurer ensuite la prévisibilité et la stabilité au moyen d'un mécanisme d'indexation;
- 3) définir des principes communs au moyen d'une large participation citoyenne;
- 4) mesurer les résultats et assurer le suivi, et partager l'innovation et les pratiques exemplaires.

## ***Le budget fédéral de 2007***

Les mesures annoncées dans le budget 2007 concernant le TSC présentent le début d'un processus qui aidera à s'attaquer au défi d'accomplir certaines choses dans les collectivités. Nous sommes encouragés par ces changements positifs – mais préliminaires.

Dans son dernier budget, le gouvernement a pris des mesures positives par rapport aux deux premiers points mis de l'avant par le CCDS.

1. En divisant le TSC en différentes parties (programmes sociaux, enseignement post-secondaire et programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants), le gouvernement a donné au TSC une transparence qui s'imposait. Cette mesure peut faciliter une meilleure compréhension et un meilleur suivi des fonds transférés et

affectés à des fins spécifiques. Il s'agit d'une mesure solide qui produira une meilleure imputabilité dans les années à venir.

En tant qu'organisation de recherche et d'élaboration de politiques dont le travail comprend la production de rapports sur l'investissement social et les résultats sociaux, nous nous intéressons depuis longtemps au suivi des fonds « réservés » au développement social. Un grand nombre des membres, des partenaires et des intervenants du CCDS travaillent quotidiennement avec et pour les Canadiens et Canadiennes. Dans leur vie, l'imputabilité signifie qu'il faut s'assurer que l'argent dépensé et la façon dont il est dépensé créent une véritable différence pour les collectivités et les personnes desservies – et pas seulement à court terme. Voilà pourquoi le deuxième point de notre programme est si important.

2. L'augmentation du financement et la prévisibilité et la stabilité de ce financement font partie d'une planification solide et d'un investissement efficace qui feront en sorte que les provinces pourront compter sur des ressources spécifiques pour appuyer leurs programmes sociaux et desservir efficacement les Canadiens et Canadiennes. La prolongation du TSC jusqu'en 2014 et l'augmentation des paiements au comptant par le biais d'une indexation sont une excellente première étape. Cela donne le ton à un modèle qui peut fonctionner.

### ***Quoi faire maintenant?***

Bien que l'augmentation soit un pas important, il faudrait davantage d'investissement fédéral pour financer les programmes à des niveaux adéquats afin d'améliorer réellement les résultats sociaux. L'indexation du Transfert canadien en matière de santé a été fixée à 6 % alors que celle du TSC a été fixée à 3 %.

Depuis le milieu des années 1990, le financement des soins de santé en est venu à dominer de manière significative les paiements de transfert aux provinces. Les fonds pour les programmes sociaux ont été réduits par rapport au total de l'enveloppe des transferts. Étant donné que l'indexation accordée au TSC n'est que de 3 %, l'écart continuera de grandir entre le financement des soins de santé et l'appui à nos programmes sociaux.

Les preuves sont concluantes. L'investissement dans les programmes sociaux améliore les résultats en matière de santé. Cette réduction des investissements alimente un écart grandissant. C'est un mouvement dans la mauvaise direction.

### **RECOMMANDATION 1 :**

***Que la décision sur le niveau d'indexation du TSC (c.-à-d. 3 %) soit revue et que ce niveau soit augmenté de manière à rétablir le financement aux niveaux de 1994-1995 (en termes réels) aussi rapidement que possible et à assurer que l'écart entre les transferts relatifs à la santé et aux services sociaux cesse de grandir.***

Bien que nous soyons heureux du progrès réalisé dans le récent budget par rapport aux deux premiers points, les deux autres points de notre programme – des principes et des buts communs, et des mesures des résultats – sont tout aussi importants. Nous

recommandons avec instance au Comité permanent de les examiner très soigneusement.

La réalisation des quatre points du programme que nous proposons exigerait une approche globale au financement des programmes sociaux destinés aux Canadiens et Canadiennes.

Les augmentations accordées au TSC offrent la possibilité d'entamer un dialogue collectif sur des principes et des objectifs communs. Il est évident qu'une telle tâche comporte des complexités. Les provinces doivent avoir la liberté et la souplesse de pouvoir développer leurs propres programmes et services et de formuler leurs réactions selon leurs réalités particulières. Un ensemble de principes et d'objectifs généraux ne devrait pas empêcher cela.

Étant donné l'importance de programmes sociaux solides pour la prospérité future du Canada, toute discussion sur les objectifs et les buts devrait se dérouler dans le cadre d'une large participation des Canadiens et Canadiennes.

Le CCDS tient aussi à souligner l'importance stratégique de mesurer les innovations, d'en assurer le suivi et de les partager. L'investissement social est avantageux. Pour paraphraser Albert Einstein, il est impossible de compter tout ce qui compte dans une communauté. Une partie importante du travail de renforcement du TSC consiste à s'entendre sur ce qu'il faut mesurer, sur la meilleure manière de le mesurer et sur le suivi des résultats.

Le processus de mesure permet de vérifier les hypothèses. En apprenant comment – et si – des mesures fonctionnent, on obtiendra la sorte de clarté de pensée qui optimisera nos investissements au pays et améliorera réellement les résultats sociaux. Malgré des carences reconnues, les outils de mesure tels que le PIB servent à établir des buts et à assurer le suivi des réussites. Les buts du développement social ne méritent pas moins.

Le CCDS sait que pour réussir sur le plan économique, le Canada doit réussir sur le plan social. Il est essentiel de mesurer cette réussite et d'en rendre compte aux Canadiens et Canadiennes.

Le gouvernement reconnaît l'importance d'assurer le suivi et a commencé à le faire. Par exemple, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux travaillent ensemble pour présenter des rapports sur la Prestation nationale pour enfants (PNE). Ils le font par le biais du Cadre de gestion et de responsabilité de la PNE qu'ils perçoivent comme un processus essentiel pour informer les Canadiens et Canadiennes des progrès dans l'atteinte des buts de la PNE.

Le CCDS propose que le Canada mise sur son expérience et développe une approche plus globale à la mesure et au suivi de ses investissements et de leurs impacts.

Au cours des dernières années, les questions de soins de santé ont dominé dans les débats publics et dans les médias. Mais l'expérience de vie de nos membres et de nos partenaires a démontré sans cesse que la meilleure prévention et les meilleures économies découlent de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants, du logement à prix abordable, des collectivités plus sûres, de l'éducation et de la formation. Tous les

jours, partout au Canada, des solutions sont élaborées et des défis sont relevés. En même temps, il existe trop peu de manières significatives permettant aux collectivités de communiquer entre elles pour partager les innovations et les pratiques exemplaires. Le fait de faciliter la collaboration et la communication entre ces collectivités et au sein de celles-ci est une façon simple et pourtant puissante de tirer profit de la profondeur de l'expérience, du pragmatisme et de la sagesse qui sont la marque du développement social et communautaire.

Notre approche à ce défi se fonde en grande partie sur la nature décentralisée du système fédéral canadien. Nous reconnaissons que le Canada est un des pays les plus décentralisés au monde quand il s'agit de politiques sociales.

Cette décentralisation des pouvoirs crée de véritables défis que les pays unitaires tels que le Royaume-Uni ou la Nouvelle-Zélande n'ont pas à surmonter. Il s'ensuit que bien des personnes ont été préoccupées par l'absence d'une approche cohérente, par l'ensemble des programmes et services disparates, et par le manque éventuel d'équité dans l'ensemble du pays.

Mais bien que notre système crée certains de ces défis, il offre également des possibilités dont nous n'avons pas encore tiré parti par le passé.

Une des forces de notre fédération est la possibilité qu'elle a de canaliser les expériences, les innovations et les pratiques exemplaires des leaders communautaires partout au pays.

Lorsque nous écoutons nos intervenants et nos membres, le message est clair. Ils veulent pouvoir mieux comprendre ce que d'autres font, ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas, et comment les leçons apprises peuvent être transférées et partagées pour améliorer l'élaboration de politiques, la prestation de programmes et les services, pour une raison – une vie meilleure pour les gens dans leur collectivité.

L'investissement collectif du Canada dans les programmes sociaux est considérable. Un tel investissement appelle le développement des moyens permettant de partager les leçons apprises et de mieux comprendre ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas, et ce qui fonctionnerait mieux. Et de le faire en temps opportun. Il s'agit tout simplement d'une saine gestion des affaires.

Dans sa lettre au CCDS, le Ministre Flaherty s'est dit d'accord. Il écrivait :

*« Le gouvernement partage votre point de vue selon lequel il est important que les Canadiens soient appelés à participer à l'établissement de principes communs, à mesurer et faire le suivi des résultats et à partager les innovations et les pratiques exemplaires. Les Canadiens veulent savoir de quelle façon leurs gouvernements financent les principales priorités et quels sont les résultats obtenus de ces importants investissements financés par les contribuables. »*

## **RECOMMANDATIONS 2 et 3**

***Que le gouvernement du Canada, en collaboration avec les provinces et les territoires, entreprenne une consultation étendue auprès des Canadiens et Canadiennes afin d'élaborer un ensemble de principes et d'objectifs communs et une vision de l'avenir de nos programmes sociaux;***

**et :**

***Que le gouvernement du Canada, en collaboration avec les provinces et les territoires, de même qu'en consultation avec d'autres intervenants, élabore une stratégie globale pour assurer la mesure et le suivi de nos programmes sociaux et des résultats sociaux et pour encourager le partage des pratiques exemplaires et des innovations partout au pays.***

### **Conclusion**

Le Transfert social canadien est un instrument essentiel permettant au Canada d'offrir de solides programmes sociaux à tous les Canadiens et Canadiennes. Ceux-ci sont à leur tour propices à la compétitivité économique du pays.

Des progrès ont été accomplis pour renforcer le TSC, mais il faut en faire davantage.

Le Conseil canadien de développement social recommande avec instance au Comité permanent sur les finances d'examiner attentivement ses trois recommandations.

En allant de l'avant sur ces trois fronts, on pourra accomplir beaucoup pour le Canada et les Canadiens dans les années à venir.